

PROCÈS-VERBAL DU BUREAU DIRECTEUR DU COMITÉ DE HAUTE-LOIRE DE HANDBALL

Visioconférence - 12 septembre 2024
sous la présidence de Aurélie VIALA

Élu(s) présent(s) : Laurent BIALLET, Marjery DRIOT, Louis-Guerric ROBIN, Estelle SOULIER, Aurélie VIALA.

Élu(s) excusé(s) : Catherine RUSSIER.

* * *

La séance est ouverte à 21h00

Laurent BIALLET annonce le quorum au début de la séance : 5 élus présents sur 6 membres dont la Présidente. Le quorum est atteint donc le Bureau directeur peut valablement délibérer.

1. Procès-verbal du dernier Bureau directeur

Laurent BIALLET demande s'il y a des questions ou observations. Aucune remarque n'est faite donc le procès-verbal du Bureau directeur du 8 août 2024 est soumis au vote.

Pour : 5	Contre : 0	Abstention : 0
----------	------------	----------------

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2. Ressources humaines

Comptes bancaires

Louis-Guerric ROBIN fait un point sur la situation bancaire du Comité suite à son entretien avec le Crédit Agricole :

- Le livret A est au plafond avec 76k€.
- Un Compte Sur Livret a été ouvert pour rentabiliser l'excédent de trésorerie.
- 2 solutions envisagées : enveloppes DAT ou un autre compte.

Louis-Guerric ROBIN va poursuivre les discussions avec le Crédit Agricole pour trouver la meilleure solution. Aurélie VIALA préconise de laisser sur le compte principal la somme de 10k€ pour les affaires courantes.

Prime carburant

Suite au Conseil d'administration du 7 novembre 2022, la décision suivante avait été prise : (extrait) « *Dans le contexte actuel, les élus ont opté pour une prime essence de 400€ qui sera versée au mois de juin.* » Or, un courrier pour chaque salarié aurait été archivé au Comité avec la mention suivante : « *Attribution d'une prime carburant, d'une valeur de 400€, versée sur la paye de juin, cela chaque année, cette mesure prendra effet en juin 2023.* »

Les 2 documents se contredisant sur le caractère ponctuel de l'attribution de la prime, Aurélie VIALA va vérifier les documents archivés au Comité pour clarifier la situation.

Cabinet comptable

Les différents élus n'ont toujours pas de nouvelles. Il est donc décidé de confier la gestion des Ressources humaines au CDOS 43 et de chercher un nouveau cabinet comptable pour établir et présenter un bilan.

Marjery DRIOT attend la réponse du CER France pour la semaine prochaine. Louis-Guerric ROBIN va contacter d'autres cabinets sur le bassin du Puy-en-Velay.

Laurent BIALLET présente le courrier demandé par le Conseil d'administration du 29 août 2024 pour résilier la lettre de mission du cabinet comptable. Il procèdera aux modifications demandées et proposera un nouveau courrier au prochain Conseil d'administration.

3. Conventions Comité-Clubs

Aurélie VIALA présente un exemple de convention pour mettre à disposition les salariés des clubs sur des missions de développement du Comité. Elles sont inchangées depuis plusieurs années donc une réflexion est à mener sur plusieurs points pour la saison prochaine.

Les élus seront sollicités lors du prochain Conseil d'administration afin de présenter les nouvelles conventions aux clubs début janvier 2025.

4. Convention gymnase Lavoûte-sur-Loire

Aurélie VIALA présente la convention avec l'agglomération du Puy-en-Velay, gestionnaire du gymnase de Lavoûte-sur-Loire, qui accueillera le Club départemental pour la saison 2024-2025.

Les élus approuvent les modalités de la convention pour la prochaine saison.

5. Assemblée générale extraordinaire

Laurent BIALLET présente le diaporama pour l'Assemblée générale extraordinaire du 14 septembre 2024. Il procèdera aux modifications demandées par les élus.

HBC Portes d'Auvergne

Laurent BIALLET évoque le mail envoyé par Émilie BONNEFOY ce matin évoquant la future dissolution du club. Les élus sont surpris et déçus par cette annonce. Aurélie VIALA les contactera pour faire un point.

Ressources humaines

Louis-Guerric ROBIN signale que le HSB YSSINGEAUX a opéré un changement dans l'emploi du temps de Richard FONSEGRIVE. Aurélie VIALA étudiera la possibilité de le solliciter les mardis pour le RETOURNAC HBC.

Coupe Haute-Loire

Estelle SOULIER rapporte la question de Pierre JOUVE, Président HBC BRIVADOIS, sur les dates des finalités de la Coupe de Haute-Loire et les candidatures. Aurélie VIALA rappelle que les clubs ont reçu un mail pour candidater et que les finales auront lieu les 7 et 8 juin 2025.

* * *

La séance est close à 22h52

Aurélien VIALA
Présidente



Laurent BIALLET
Secrétaire général

